

Foresterie communautaire dans la région montagneuse de Bamenda au Cameroun: un partenariat pour la protection

par **Anne Gardner**

Chef de projet, Projet de la forêt de la région montagneuse de Bamenda Highlands;
Conseillère technique, Projet de la forêt de Kilum-Ijim Forest Project, Cameroun

RÉSUMÉ

La région montagneuse de Bamenda au Cameroun était autrefois largement recouverte de forêts. Mais la forêt fut progressivement détruite pour laisser place à des terres cultivables et pâturables, si bien qu'à ce jour, il ne subsiste que quelques îlots de forêts. Bien qu'existant en nombre réduit, ces îlots sont mondialement reconnus comme d'importants milieux endémiques. En même temps, la forêt joue un rôle très important dans la vie des populations avoisinantes car elle leur procure de l'eau, du bois de chauffage, des plantes médicinales, du miel et bien d'autres produits, et en plus elle revêt une importance du point de vue plans culturel et spirituel.

Les forêts de montagne de la région de Bamenda sont différentes des autres régions forestières du Cameroun qui possèdent un fort potentiel lucratif à travers l'exploitation du bois, et où la foresterie communautaire est considérée comme un moyen de reverser certains des avantages tirés de la forêt dans le développement communautaire. La foresterie communautaire s'est au contraire imposée comme un partenariat entre le service de conservation, qui est intéressé par la protection de la biodiversité, et la population locale, qui est surtout intéressée par les avantages qu'elle tire de la forêt. L'un des membres engagés de ce partenariat est le Ministère de l'environnement et des eaux et forêts (MINEF).

Le partenariat judicieux entrepris avec le projet forestier de Kilum-Ijim (Kilum-Ijim Forest Project – KIFP) porte essentiellement sur la protection de la forêt Kilum-Ijim, le plus vaste des îlots forestiers subsistants, à travers la mise en place d'un système de gestion communautaire. Compte tenu du succès de l'initiative de foresterie communautaire de Kilum-Ijim, d'autres communautés ont également commencé à solliciter de l'aide pour gérer leurs propres forêts. Cela a entraîné la conception du Projet forestier de la région montagneuse de Bamenda (Bamenda Highlands Forest Project – BHFP), qui travaille dans l'ensemble de la région montagneuse de Bamenda avec toute communauté intéressée par la protection et la gestion de sa forêt. La participation au nouveau projet a été très encourageante. Etant donné que le projet offre la plupart du temps des conseils techniques, avec un apport très limité en matériel, la motivation pour la gestion de la forêt semble provenir des communautés elles-mêmes.

Bien que le Projet forestier de la région montagneuse de Bamenda puisse être considéré comme une extension géographique des activités forestières des communautés, il faut également voir en lui une réduction proportionnelle de l'intervention extérieure pour appuyer la foresterie communautaire; car cette initiative est un projet de taille plus réduite que celle du KIFP en termes de personnel, de ressources et de financement. A travers la mobilisation d'une forte proportion des énergies des communautés intéressées, il semble que l'on peut réaliser beaucoup avec peu de ressources. L'unique facteur qui s'est révélé le plus crucial au succès de la foresterie communautaire dans la région a été l'intérêt véritable manifesté par les communautés pour la protection et la gestion de leurs ressources forestières. Maintenant que la foresterie communautaire s'est bien établie dans la région, il faudra renforcer davantage la capacité du MINEF et des institutions non gouvernementales locales pour garantir à toutes les communautés intéressées la possibilité de gérer leurs ressources forestières à l'avenir.

Identification du problème

Au cours des cinq dernières années, on a enregistré un accroissement remarquable des initiatives de foresterie communautaire au Cameroun. En effet, un nombre de plus en plus grand de communautés et d'organisations s'inspirent des dispositions de la Loi de 1994 sur la foresterie, qui a institué une nouvelle catégorie dénommée la «forêt communautaire». Cette expression désigne toute forêt gérée par les communautés avoisinantes, selon un plan de gestion convenu avec l'Etat; les bénéfices issus d'une telle gestion forestière vont à la communauté. Avant la mise en vigueur de la Loi de 1994, aucune base légale ne protégeait les initiatives communautaires destinées à gérer les ressources forestières. Une grande partie de l'intérêt actuel pour la foresterie communautaire a été suscité par la capacité qu'elle offre de reverser une partie des bénéfices issus de sa pratique (notamment l'exploitation du bois) dans des initiatives de développement communautaire. En d'autres termes, au lieu que des entreprises extérieures exploitent le bois des forêts dans leur propre intérêt, les communautés ont désormais la possibilité de gérer elles-mêmes l'exploitation du bois et de garder les bénéfices pour la communauté.

Pourtant, dans la région montagneuse de Bamenda au Cameroun (voir carte à la fin du texte), la foresterie communautaire s'est développée de manière quelque peu différente. Les forêts de cette région sont pour la plupart des forêts de montagne, dont la caractéristique est que la plupart des arbres sont trop petits et inaccessibles pour présenter quelque intérêt pour les exploitants commerciaux du bois. Ces forêts possèdent donc un faible potentiel pour l'exploitation du bois. Par contre, la foresterie communautaire dans cette région s'est développée et s'est établie comme un partenariat entre:

- la population locale, qui exploite les forêts pour leurs nombreux services et ressources essentiels et utiles tels que l'eau, le bois de chauffage, les plantes médicinales et le miel; et
- le service de conservation, qui exploite les forêts comme d'importants milieux endémiques.



Bien que ces intérêts pour la forêt soient divergents, ils se recoupent en ce que les deux partenaires ont intérêt à faire conserver aux forêts leur importance actuelle et à les maintenir plus ou moins dans leur état naturel.

La foresterie communautaire a commencé dans la région avec l'aide du Projet forestier de Kilum-Ijim (KIFP), une initiative exécutée par BirdLife International en collaboration avec le MINEF du Cameroun. Ce projet avait été mis sur pied pour assurer la protection de la forêt de Kilum-Ijim, la plus grande forêt de la région et le plus important vestige de forêt de montagne de l'Afrique de l'Ouest. Fondé en 1987, le KIFP travaille depuis 1995 avec les communautés installées aux abords de la forêt à la création d'un réseau de forêts communautaires légalement attribuées, qui couvrirait l'ensemble de la forêt. Ce processus est actuellement très avancé et, d'après les prévisions, la dernière des forêts communautaires sera légalement attribuée dès le mois de juin 2002. Entre temps, les communautés s'emploient à exécuter les plans de gestion forestière pour assurer la sauvegarde des forêts aussi bien pour l'usage des membres de la communauté que pour la protection de la biodiversité.

Le succès enregistré par les communautés de Kilum-Ijim dans la gestion de leurs forêts n'est pas passé inaperçu auprès du reste de la région montagneuse de Bamenda. En effet, au fil des ans, d'autres communautés ont sollicité l'aide du KIFP pour la gestion de leurs propres forêts. La conséquence ultime de cet intérêt pour la gestion forestière a été la création d'un nouveau projet, le Projet forestier de la région montagneuse de Bamenda (BHFP), lui aussi exécuté par BirdLife International, en collaboration avec le MINEF. Le BHFP couvre l'ensemble de la région montagneuse de Bamenda, et apporte son aide à toute communauté soucieuse de gérer sa forêt. L'adhésion à ce nouveau projet lancé en juin 2000 a été très encourageante. En seulement un peu plus d'un an, plus de 40 communautés ont sollicité l'aide du projet, et presque toutes se sont aujourd'hui engagées dans le processus de création d'un système communautaire de gestion forestière. Etant donné que le projet offre pour l'essentiel des conseils techniques, avec un apport très limité en matériel, tout semble indiquer que l'intérêt pour la gestion forestière est véritable et que la motivation pour la gestion de la forêt provient de la valeur que les communautés accordent à leurs forêts. La foresterie communautaire dans la région montagneuse de Bamenda est par conséquent un exemple de partenariat réussi pour la sauvegarde qui est allé au-delà de son objectif initial et se répand à travers la région.

Etat des ressources forestières

Les forêts de montagne sont plutôt généralement rares, et au Cameroun, elles se retrouvent le long des chaînes de montagnes qui bordent la frontière entre le Cameroun et le Nigeria. La région montagneuse de Bamenda était autrefois recouverte en grande partie de forêts de montagne. Mais au fil des années, ces forêts furent progressivement détruites pour laisser la place à des terres cultivables et pâturables, si bien qu'à ce jour, il ne subsiste que quelques îlots de forêts, le plus souvent sur les sommets les plus reculés ou sur les pentes abruptes où l'agriculture est difficile. Bien que de taille réduite par rapport aux forêts de basse altitude du Bassin du fleuve Congo, ces îlots forestiers sont mondialement reconnus comme d'importants milieux endémiques, et ils contiennent des quantités considérables d'espèces d'oiseaux, d'animaux et de plantes que l'on ne trouve nulle part ailleurs dans le monde. Par exemple, 15 espèces d'oiseaux de montagne endémiques au Cameroun se retrouvent dans cette région. Deux de ces espèces sont classées comme espèces menacées d'extinction selon les critères de l'UICN. Au moins 40 espèces de plantes endémiques au Cameroun se retrouvent dans cette région et l'on continue d'en découvrir de nouvelles. Les mammifères, les reptiles et les amphibiens n'ont pas fait l'objet d'études poussées dans la région, mais l'on sait qu'il existe au moins six espèces de mammifères qui sont endémiques à la région montagneuse de Bamenda, alors que 11 espèces de reptiles et d'amphibiens endémiques aux régions montagneuses du Cameroun, ont été identifiées dans cette région.

Avec 20 000 hectares, la forêt de Kilum-Ijim est le plus large des îlots forestiers subsistant dans la région montagneuse de Bamenda et, comme nous l'indiquons plus haut, elle est le plus important vestige de forêt de montagne de l'Afrique de l'Ouest. Les autres forêts de la région vont des très petites (moins de 50 hectares) aux moyennes (entre 500 et 1 000 hectares), mais elles abritent de nombreuses espèces endémiques de montagne.

La déforestation s'est accrue dans la région au cours des deux dernières décennies, car l'accroissement rapide de la population, ajoutée à la dégradation des conditions économiques et à la réduction de la fertilité des sols, ont accru la demande de nouvelles terres cultivables. La plus récente ruée vers les terres cultivables a eu lieu à la fin des années 80, lorsque la réduction drastique des prix du café a amené de nombreux agriculteurs à s'installer sur les pentes des

montagnes pour y planter des cultures alternantes de rente telles que le haricot et la pomme de terre. Le besoin de nouvelles terres cultivables est demeuré très grand car la population vivant dans la région montagneuse de Bamenda compte parmi les plus denses d'Afrique, avec des taux de densité atteignant 300 à 400 personnes au km² dans certaines localités.

En dépit des énormes besoins en nouvelles terres cultivables, les forêts de montagne restent un bien très important pour les populations avoisinantes. Plus précisément, les forêts servent de ligne de partage à de nombreux cours d'eau de la région. Le lien entre les forêts et l'approvisionnement en eau est bien perçu par la population de la région, car après la destruction des forêts, bien des communautés ont ressenti l'impact du tarissement des rivières pendant la saison sèche. Les forêts sont également une source d'importantes ressources, notamment le bois de chauffage, les plantes médicinales et le miel. Pour beaucoup, les forêts constituent la seule source de ces produits vitaux. Par ailleurs, les forêts ont, pour les populations de la région, une valeur culturelle et spirituelle significative. Certaines cérémonies et rites traditionnels sont, par exemple, exécutés dans la forêt pour assurer de bonnes récoltes et la bonne santé de la communauté. La plupart des musiques et danses traditionnelles de la région trouvent leur origine dans la forêt. Pour plusieurs raisons, de nombreuses gens établissent un puissant lien entre les valeurs traditionnelles conférées aux forêts et l'éthique environnementale globale qui a émergé pendant les dernières décennies.

Le processus de foresterie participative

Le processus de foresterie participative utilisé par BirdLife International, le MINEF et les communautés de la région montagneuse de Bamenda se fonde sur une convergence d'intérêts entre la communauté écologique et la population locale. Comme nous le faisons remarquer plus haut, le souci majeur de la communauté écologique est de veiller à la survie des nombreuses espèces rares et endémiques que l'on retrouve dans les régions de montagne. La population locale y nourrit une multitude d'intérêts qui vont de la disponibilité de l'eau aux produits forestiers, en passant par les préoccupations d'ordre culturel. Les intérêts des deux groupes ne sont pas les mêmes. Pourtant, ils se recoupent en ce que chaque partenaire a intérêt à sauvegarder et à gérer les forêts naturelles de la région.

Il faut noter qu'il existe plusieurs modes de sauvegarde et de gestion des forêts, et la foresterie communautaire n'est qu'un mode parmi tant d'autres. La foresterie communautaire fonctionne comme une méthode de protection de la biodiversité dans la région montagneuse de Bamenda en raison de la convergence d'intérêts évoquée plus haut. Si les communautés n'avaient aucun intérêt à sauvegarder et à gérer leurs forêts, BirdLife International et le MINEF auraient dû chercher d'autres voies et moyens de réaliser leurs objectifs de protection de la biodiversité, comme par exemple, la gestion par l'Etat ou la protection privée de certaines zones. Toutes ces options, y compris la foresterie communautaire, ont des avantages et des inconvénients qu'il faut analyser selon le contexte spécifique. Dans le cas du Cameroun, pourtant, il faut dire que l'expérience de la gestion par l'Etat de réserves n'a pas été brillante, et c'est l'un des principaux facteurs qui ont conduit à la conception d'options alternatives de gestion.

Etant donné qu'il existe une convergence d'intérêts dans la région montagneuse de Bamenda, le rôle des projets a été, dans un premier temps, de susciter et de faciliter le processus de création de systèmes communautaires de gestion forestière. En dépit de l'intérêt des communautés pour la gestion de leurs forêts, elles n'ont pas souvent les informations et la capacité nécessaires pour le faire. Bien que ces communautés aient accumulé une expérience considérable dans des activités de développement plus classiques (telles que les écoles, les centres de santé et les routes) gérées par la communauté, le type d'aptitudes et d'institutions nécessaires pour la gestion d'une ressource collective telle que la forêt est différent et, le plus souvent, a besoin d'être développé. Ainsi, la plus grande part du travail des projets consiste à aider les communautés à développer leur capacité technique et institutionnelle à gérer leurs forêts. D'autre part, les projets peuvent matériellement n'aider que très peu les communautés. Cette aide matérielle peut consister par exemple dans l'implantation de panneaux pour la démarcation permanente des limites de la forêt ou dans le paiement des frais liés à l'attribution légale d'une forêt communautaire.

Dans le cas particulier du BHFP, qui travaille seulement avec les communautés qui sollicitent son assistance, le processus de foresterie communautaire implique beaucoup la communauté. Les communautés ont leurs propres modes de fonctionnement et travaillent à un rythme différent selon le moment. Il arrive des moments où le personnel du projet ne travaille qu'avec les communautés qui ont besoin d'assistance à ces

moments précis, tandis que certaines communautés exécutent seules des activités, et d'autres peuvent avoir des préoccupations différentes à ces moments-là. Généralement, cette approche peut mettre du temps à porter ses fruits, mais elle présente l'avantage que le travail n'avance que lorsque les communautés elles-mêmes sont prêtes à aller de l'avant. Or, en d'autres termes, les communautés n'avancent que lorsqu'elles sont collectivement très convaincues des avantages qu'elles tireront du temps, des efforts et des ressources qu'elles se préparent à investir.

Cette approche garantit également la résolution par les communautés elles-mêmes de la plupart des problèmes susceptibles de survenir. Les conflits et les compromis sont partie intégrante de tout processus où intervient la gestion des terres, notamment dans une zone à population aussi dense que la région montagneuse de Bamenda. Lorsque les communautés mènent elles-mêmes le processus, ce sont elles qui doivent aborder le conflit et y apporter une solution. Le processus de résolution des conflits au sein des communautés et avec leur participation peut, en réalité, conduire à des pactes et à des rapports plus solides entre les différents acteurs; ce qui crée une fondation plus ferme sur laquelle se bâtit le système communautaire de gestion des forêts.

Le processus de foresterie communautaire est basé sur trois principaux acteurs: la communauté, les autorités traditionnelles et le service public des eaux et forêts. Le système qui est finalement mis en place exige la collaboration de tous ces trois acteurs. Les projets et le MINEF viennent simplement faciliter le processus. Bien que les activités spécifiques varient largement d'une communauté à l'autre, on peut scinder le processus utilisé en cinq principales phases:

Le renforcement de l'information et du consensus

Au cours de cette phase, la notion de gestion forestière communautaire est débattue avec les communautés intéressées et en leur sein, de même qu'avec les autorités traditionnelles. Les communautés sont informées de la Loi de 1994 sur la foresterie, plus particulièrement sa section sur les forêts communautaires, ainsi que des principales étapes du processus de création d'une forêt gérée par la communauté. Les membres de la communauté parviennent à un consensus sur la nécessité de protéger leur forêt et de démarquer la zone qu'ils se proposent de protéger. La réalisation d'un consensus sur la sauvegarde de la forêt est, naturellement, le

facteur clé est pour garantir le succès de la suite du processus. Selon les circonstances spécifiques du village, cette première étape peut être aussi longue que toutes les autres étapes réunies. Dans les cas où l'on ne parvient pas à un consensus ou lorsque les acteurs manifestent peu d'intérêt à sauvegarder la forêt, le processus ne démarre pas.

Dès le premier contact avec une communauté, tous les efforts sont faits pour présenter de façon transparente l'objectif de l'institution chargée de l'intervention. Cet objectif est, dans le cas du BHFP, la protection de la biodiversité. Au lieu de dire aux populations ce qu'il aurait l'intention de faire, le projet décrit les grandes lignes de son intervention et demande aux populations si elles sont intéressées à travailler ensemble. Cette approche met immédiatement les communautés dans la position du décideur et renforce leur confiance à travers l'ouverture.

Enquête

Au cours de cette phase, une enquête est menée sur la disponibilité passée et présente de ressources forestières, ainsi que sur l'utilisation et la gestion qui en était et qui en est faite. Les outils habituellement utilisés lors de cet exercice sont ceux de l'évaluation rurale participative (ERP), c'est-à-dire les cartes, les matrices historiques, les délais, les entretiens semi-structurés et les promenades en forêt. Cette approche offre aux membres de la communauté l'opportunité de conjuguer leurs connaissances sur la forêt, car chaque individu partage avec les autres le savoir qu'il a de la forêt. Par ailleurs, ces exercices aident la communauté à avoir une perception commune de l'importance que revêt pour elle la forêt et des raisons pour lesquelles elle souhaite la protéger. Un inventaire qualitatif de la forêt est également effectué dans le cadre de cette phase.

Planification et négociation

Comme étape suivante, les institutions de gestion forestière communautaire sont créées et représentent toutes les couches de la population et, en particulier, celles qui utilisent intensivement la forêt. La distribution des gains de la forêt est discutée avant la prise de décisions. Les objectifs de gestion forestière sont déterminés.

Grâce aux résultats de l'inventaire de la forêt et aux autres informations collectées au cours de la phase de l'étude, un plan de gestion forestière quinquennal est négocié et fait l'objet d'approbation par le service forestier. Il reflète, à la fois, les objectifs de la

communauté pour l'usage de la forêt, et ceux de la conservation de la forêt. Au cas où l'attribution de la forêt par voie légale est souhaitée, les mesures juridiques nécessaires sont respectées.

Mise en œuvre

Les communautés mettent en œuvre leurs plans de gestion grâce à l'assistance du MINEF et éventuellement du personnel du projet. Les communautés sont également responsables du suivi de l'état de la forêt et de la santé des institutions de gestion de la forêt.

Revue

Les plans de travail annuels sont préparés à partir du plan de gestion forestière quinquennal. Finalement, les plans de gestion eux-mêmes seront revus et, si possible, feront l'objet de révision par la communauté et le service forestier local, le cas échéant, au moins une fois tous les cinq ans.

Bien que conceptualisées comme des phases consécutives, en pratique, ces phases ont tendance à se chevaucher et se répètent dans la mesure où les communautés se développent différemment selon leurs circonstances particulières.

Pendant plusieurs années, les détenteurs d'enjeux de la foresterie communautaire de la région montagneuse de Bamenda ont beaucoup profité du fait qu'elles avaient des partenaires qui œuvraient au niveau du gouvernement central, pour assurer que les dispositions institutionnelles et procédurales nécessaires soient prises afin de permettre l'application de la Loi de 1994 portant sur les forêts communautaires. Bien que l'attribution légale des forêts communautaires n'ait pas toujours été facile, il y a eu au moins une structure en place chargée de traiter des demandes relatives aux forêts communautaires. En l'absence d'un tel appui au niveau national, la mise en œuvre de la foresterie communautaire, au niveau local, aurait été de loin plus difficile.



L'impact de la foresterie participative

En devenant l'outil par lequel gérer les forêts précédemment privées de cadre de gestion, la foresterie communautaire a produit un impact important sur les forêts de la région montagneuse de Bamenda. Le plus important à relever est que si la destruction de la forêt de Kilum-Ijim au début des années 90 s'était poursuivi, il n'y aurait pas de forêts là-bas aujourd'hui. Les espèces rares et endémiques qui vivent actuellement dans la forêt se seraient éteintes. Le bassin hydrographique desservant des milliers de personnes aurait été détruit. Une source vitale du bois de feu, de médicaments, de miel et d'autres produits forestiers aurait disparu. Tout en reconnaissant que la foresterie communautaire n'améliore pas toujours les moyens d'existence des populations rurales de façon significative, il n'y a pas de doute que dans cette région, la foresterie communautaire a sauvé beaucoup de ces moyens de la destruction.

L'analyse des images satellitaires montre que l'étendue de la forêt montagneuse de Kilum-Ijim s'est, en fait, accrue depuis 1991 grâce à la régénération des zones dégradées à l'intérieur des frontières de la forêt. Comme d'autres communautés dans la région montagneuse de Bamenda commencent à s'engager dans les activités de conservation et de gestion de leurs forêts, on peut s'attendre à des résultats similaires à travers la région au cours des prochaines années.

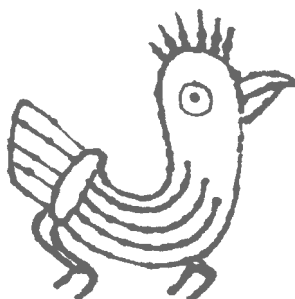
S'agissant de l'impact socio-politique de la foresterie communautaire, bien qu'il n'y ait pas eu d'études formelles, des éléments anecdotaux suggèrent que le système de gestion forestière renforce les communautés comme entités capables de mener à bonne fin des processus de développement. La promotion du consensus et de la résolution des conflits au sein de la communauté permet, non seulement, à la communauté de gérer sa forêt, mais

sert aussi de catalyseur pour toute une série d'initiatives, ce qui n'était pas possible auparavant. Lorsque des groupes du village qui, par le passé, se détestaient amèrement, se mettent ensemble aujourd'hui, l'énergie est dégagée et peut être mise à profit de manière constructive.

Même d'une façon générale, la foresterie communautaire peut être vue comme une contribution positive à la démocratisation dans la mesure où elle regroupe le personnel du gouvernement, les autorités traditionnelles et les membres de la communauté, dans un cadre qui n'était pas courant avant et qui encourage la promotion du respect mutuel. En travaillant ensemble sur une question concrète comme la gestion forestière, une base de collaboration et de coopération peut être créée pour traiter d'un large éventail d'autres questions. Dans certaines communautés, les gens voient la foresterie communautaire comme une occasion de reprendre en main un certain degré de contrôle de leurs ressources de l'administration centrale lointaine.

La foresterie communautaire est, aujourd'hui, acceptée dans la région montagneuse de Bamenda. Ce n'est plus une nouvelle idée à essayer mais un fait déjà bien établi. Ses avantages ont été concrètement démontrés dans le contexte particulier et sont généralement reconnus aussi bien par les services gouvernementaux que par le secteur des ONG. Un défi important à relever est d'assurer que la capacité de mise en œuvre de la foresterie communautaire soit aussi répandue que l'intérêt qu'elle suscite. Un aspect du mandat du BHFP est, par conséquent, de travailler avec les ONG et les communautés qui souhaitent conserver et gérer leurs forêts. L'approche principale est celle de «l'apprentissage par l'action», mais une large variété d'autres moyens sont utilisés tels que des stages de formation, des séminaires, des ateliers de formation et la collaboration directe.

Bien que la foresterie communautaire joue un rôle extrêmement important dans la gestion des forêts dans la région montagneuse de Bamenda, il faut noter qu'il reste plusieurs forêts dans la région qui ne sont pas propres à la gestion communautaire. Dans certains cas, la forêt peut déjà avoir été désignée réserve gouvernementale et, conformément à la loi, sa gestion relève du gouvernement. Dans d'autres cas, des différends entre villages voisins de la même forêt peuvent être très difficiles à résoudre. La foresterie communautaire est un outil très important de gestion forestière mais il faut se rappeler qu'il s'agit d'un outil parmi plusieurs options et qu'il n'est pas toujours le plus approprié.



Expansion

Comme décrit ci-dessus, la foresterie communautaire dans la région montagneuse de Bamenda constitue un exemple réussi de partenariat de conservation qui est allé au-delà de sa cible initiale et se répand à travers toute la région. Vous vous souviendrez que le succès de la foresterie communautaire à Kilum-Ijim a inspiré d'autres communautés à prendre des initiatives similaires conduisant à l'implantation du projet forestier de la région montagneuse de Bamenda. La stimulation de l'expansion géographique de la foresterie communautaire dans la région montagneuse de Bamenda est ainsi née de l'intérêt et de l'initiative de plusieurs communautés de conserver et de gérer leurs forêts. Le fait que cette réalité reste la force motrice de l'expansion de la foresterie communautaire dans la région, se traduit par le nombre toujours croissant des communautés qui demandent de l'assistance au BHFP pour conserver et gérer leurs forêts malgré le fait que le BHFP, ne donne essentiellement que des avis techniques et très peu d'aide matérielle. La motivation pour la gestion forestière communautaire semble provenir des communautés elles-mêmes.

Alors que le projet forestier de la région montagneuse de Bamenda peut être considéré comme une expansion géographique des activités de la foresterie communautaire, on note en même temps qu'il entraîne la réduction d'interventions externes pour appuyer la foresterie communautaire.

Le BHFP a été délibérément conçu comme un projet beaucoup plus petit que le KIFP en termes d'effectifs, de ressources et de financements. En mobilisant les énergies considérables des communautés réellement intéressées, il a été estimé que beaucoup plus pouvait être accompli avec moins de ressources. A titre d'exemple, alors que le KIFP a employé jusqu'à 10 agents de terrain pour travailler avec les 35 communautés avoisinantes de la forêt de Kilum-Ijim, le BHFP emploie seulement 3 agents à plein temps (deux animateurs et un forestier assistés par la Direction) pour travailler sur plus de 40 sites dispersés dans la région. Cette approche ne peut marcher que lorsque le processus de la foresterie communautaire est piloté par la communauté et que les communautés font la plupart du travail. Au cas où le personnel du projet doit passer son temps à convaincre les communautés à faire quelque chose plutôt que de travailler avec les communautés pour l'accomplir, la réduction du personnel et des ressources ne serait plus possible.

L'existence des forêts communautaires bien établies à Kilum-Ijim a été très précieuse pour le travail du BHFP. Les communautés souhaitant mettre en place leur propre système de gestion forestière trouvent très utile de rencontrer les communautés qui ont déjà réussi et apprennent leur expérience. Les visites d'échanges sont probablement le plus précieux outil d'apprentissage qu'utilise le BHFP. Rien qu'entendre parler, à travers les médias ou par d'autres moyens, des communautés qui acquièrent des forêts communautaires apparaît être un facteur fort de motivation. Souvent, la fierté de la communauté génère sa volonté de prouver qu'elle peut faire ce que font les autres. De même, les communautés qui ont déjà établi les forêts communautaires trouvent encourageant de voir d'autres exprimer leur intérêt pour ce qu'ils ont accompli.

Il reste à voir jusqu'où l'idée de la foresterie communautaire s'étendra. Le contexte des forêts dans la région montagneuse de Bamenda est très différent d'autres régions du Cameroun, notamment dans la partie sud du pays, où les forêts de basse altitude attirent les grands exploitants de bois. Cette situation constitue peut-être une contrainte à la foresterie communautaire qui se répand de bouche à oreille au-delà de la région montagneuse de Bamenda. Il est vrai que des demandes ont été reçues des communautés riveraines des principales forêts montagneuses connues dans la région. Les communautés qui demandent le droit de gérer tendent à solliciter de plus petites forêts ou celles de basse altitude où les modèles d'utilisation des forêts sont différents, comme, par conséquent, les motivations de conservation forestière. D'autre part, les conditions dans les zones soudaniennes et sahéliennes du nord du Cameroun peuvent présenter plus de similitudes avec la région montagneuse de Bamenda en termes d'utilisations et de perception des forêts. Jusqu'ici cependant, il y a eu peu d'initiatives de foresterie communautaire dans ces régions.

Les principes de la foresterie participative commencent également à être appliqués à des forêts autres que celles légalement démarquées comme forêts communautaires. En particulier, aujourd'hui, la politique du gouvernement du Cameroun est d'encourager la participation des communautés à la gestion des réserves étatiques. Même si la mise en œuvre de cette politique a été lente, il existe aujourd'hui des initiatives prometteuses. L'expérience dans la région montagneuse de Bamenda suggère que si le gouvernement avait à engager des communautés dans le dialogue fréquent sur la gestion des réserves, il existe un potentiel pour la création de projets de gestion auxquels les deux parties

pourraient se consacrer. Dans de tels cas, le résultat net pourrait être pratiquement le même que celui des forêts communautaires en termes d'une meilleure gestion forestière et de gains plus importants pour les communautés.

Recommandations pour la promotion de la foresterie participative

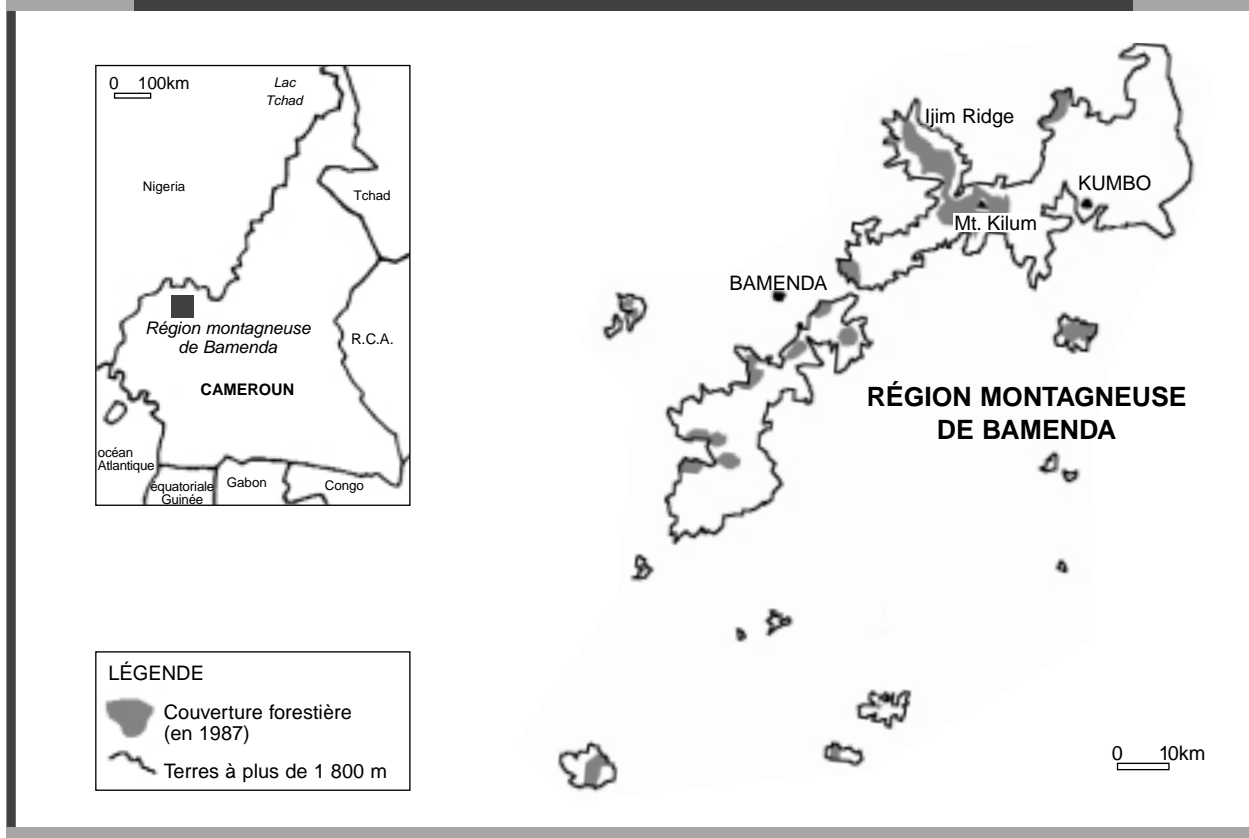
A la lumière de l'analyse sus-indiquée, le seul critère le plus critique qui a favorisé le succès de la foresterie communautaire dans la région montagneuse de Bamenda a été l'intérêt réel des communautés de conserver et de gérer leurs forêts. Cet intérêt fut la base sur laquelle le partenariat s'est développé à Kilum-Ijim entre les communautés et les services de conservation. Plus tard, ce fut le moteur qui a conduit à la création du BHFP, qui a dispensé les services d'appui à la foresterie communautaire à travers toute la région. Il n'y a absolument pas de raison de suggérer qu'une

communauté gère sa forêt sans que les membres de la communauté ne comprennent très clairement que leur investissement va produire quelque chose qu'ils apprécient tangiblement ou autrement.

A titre de principe général, les parties intéressées à la promotion du développement axé sur la communauté, que ce soit dans le secteur forestier ou autre, doivent d'abord prendre du temps pour comprendre les intérêts et facteurs de motivation potentiels au niveau de la communauté avant d'identifier les objectifs et les stratégies spécifiques. Dans la plupart des cas, il sera possible de réaliser plus avec moins d'efforts, en mobilisant et suscitant les intérêts existants plutôt que d'essayer de convaincre des communautés à agir selon l'avis suggéré par un intervenant externe.

L'autre volet de ce principe est que les agences d'intervention doivent également bien comprendre leurs propres intérêts et objectifs. Une fois que les deux parties ont une perception claire de leurs intérêts réciproques, elles peuvent évaluer le niveau de convergence et décider s'il existe une base de

CARTE 1 • Emplacement de la région montagneuse de Bamenda, Province Nord-Ouest, Cameroun, et distribution approximative de la forêt en 1987



collaboration. Au cas où le niveau de convergence est négligeable, il peut être superflu de continuer à travailler ensemble. Dans le cas de gestion forestière, si une communauté n'apprécie pas ses forêts, alors d'autres options autres que celles de foresterie communautaire sont à envisager pour gérer de telles forêts ou promouvoir le bien-être de la communauté.

L'exemple de KIFP et du BHFP montre que l'expansion géographique ne signifie pas nécessairement que les intervenants, comme les projets ou les services gouvernementaux, doivent augmenter le personnel, les ressources ou le financement. En effet, dans le cas du BHFP, il a été possible de réduire les ressources utilisées tout en couvrant une région beaucoup plus vaste. Comme on acquiert davantage d'expérience et que le message de succès de la foresterie communautaire se répand, le niveau des efforts requis pour créer plus de forêts communautaires devrait continuer à décroître. Si les communautés sont réellement intéressées à gérer leurs forêts, un processus de foresterie communautaire doit alors assurer que les communautés fassent l'essentiel du travail elles-mêmes et solliciter de l'aide en cas de nécessité uniquement. Il est important que les communautés travaillent à leur rythme et selon leur choix pour que les systèmes de gestion forestière qui sont mis en place appartiennent réellement aux communautés, et puissent avoir une meilleure chance de survie à long terme.

Jusqu'ici, au Cameroun, il y a très peu de communautés qui ont obtenu une forêt communautaire légalement reconnue sans intervention d'une facilitation tierce telle qu'un projet financé de l'extérieur ou une société d'exploitation du bois (dans le cas des forêts à bois de valeur). Alors qu'en principe, le MINEF seul, est capable d'aider une communauté à travers toutes les étapes d'un processus forestier communautaire, en pratique, sa capacité de mise en œuvre a été faible. Pour s'assurer que toutes les communautés aient la possibilité d'obtenir des forêts communautaires à l'avenir, il faut renforcer davantage la capacité du MINEF de même que celle des agences non-gouvernementales locales. La simplification des procédures d'octroi des forêts communautaires faciliterait le processus pour plusieurs communautés.

L'expérience de la foresterie communautaire dans la région montagneuse du Cameroun montre que la foresterie communautaire est une option viable de la conservation de la biodiversité. Elle montre également que les intrants très coûteux ne sont pas nécessaires, lorsque le processus de la foresterie communautaire est axé sur la communauté, et basé sur les intérêts réels des communautés. Une telle expérience peut être profitable dans d'autres parties de l'Afrique où les forêts sont utilisées et appréciées de la même manière que les forêts de la région montagneuse de Bamenda.